

# > étiquettes **contact alimentaire direct**

papier couché blanc ou polyester transparent pelliculé

**agrées contact  
alimentaire DIRECT  
usage unique**



PET transparent



couché blanc



## Avantages

Les applications des étiquettes à « contact alimentaire direct » sont très variées. On les utilise principalement pour des suivis de produits, des dates limites de consommation et pour toutes sortes d'informations légales ou susceptibles de renseigner les consommateurs. Participant à la promotion de vos produits, elles ont vocation d'attirer l'attention sur vos points de vente.

L'adhésif utilisé pour les étiquettes présentées dans ce catalogue répond à la législation Européenne FDA 175.105 et aux directives allemandes XIV publiées par le BFR (Bundesinstitut für Risikobewertung), l'Institut gérant la délivrance des attestations de risques.

**IMPORTANT** : vous les déposerez en contact direct sur des aliments secs ou humides, mais non gras.

### Réglementation

Le règlement CE 1935/2004 concerne les emballages alimentaires dans leur ensemble. Le règlement UE 10/2011 concerne plus précisément tous les composants d'emballages alimentaires primaires contenant du plastique, y compris les étiquettes, considérées comme partie intégrante des dits emballages.

Pour les étiquettes dotées d'un frontal plastique et déposées en direct sur les produits alimentaires, ou pour les étiquettes non plastiques mais appliquées sur les emballages primaires en matière plastique, nous fournissons sur demande des D.O.C (documents de conformité) des matières utilisées conformément aux directives UE 10/2011.

**légumes**

fruits

humides et non gras

**aliments secs**